



LA ROQUEBRUSSANNE

PROJET EDUCATIF 2015-2020

Adopté par délibération du conseil municipal en date du 24 avril 2015

DEFINITION :

En vertu du Décret n° 2006-923 du 26 juillet 2006 relatif à la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental et modifiant le code de l'action sociale et des familles, tout organisateur d'un accueil collectif de mineurs (ACM) est dans l'obligation de fournir un projet éducatif.

Le projet éducatif traduit l'engagement de la municipalité, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions, il fixe des orientations et le cadre pour l'établissement des projets pédagogiques. Il s'agit le plus souvent d'un projet pluriannuel qui vise à favoriser la continuité de l'action.

Le projet éducatif est décliné en projets pédagogiques qui varient en fonction des publics concernés (petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes) et des temps d'accueil (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Multi-accueil, périscolaire, Temps d'Activités Périscolaires, Maison des Jeunes...).

Le projet éducatif représente l'esprit général qui doit animer l'ensemble des actions en direction de la jeunesse.

PERIMETRE :

Le projet éducatif de la commune de La Roquebrussanne prend en compte l'enfant depuis son entrée au multi-accueil, puis le jeune jusqu'à l'âge adulte.

Le présent document s'adresse donc aux services municipaux suivants :

- La structure Multi-accueil Petite enfance
- L'Accueil de loisirs maternel (2-4 ans)
- L'Accueil de Loisirs primaire (4-12 ans)
- Les Accueils Périscolaires des écoles
- Les Temps d'Activités Périscolaires
- Le Service Jeunesse (Maison des Jeunes)

Chacun de ces services décline ensuite le projet éducatif en projets pédagogiques, en fonction de l'âge, du degré de maturité de l'enfant ou du jeune et du type d'accueil.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) relatives à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires font l'objet d'un Projet Educatif Territorialisé (PEDT) qui s'inscrit aussi dans ce projet éducatif.

LE PROJET ÉDUCATIF :

Objectif :

L'objectif premier de notre système éducatif est de former des citoyens libres et indépendants, capables de réussir leur vie professionnelle et leur vie privée. Ce rôle devient essentiel dans la réduction des inégalités.

Toutes les actions menées ont pour ambition de donner à l'enfant les outils permettant à sa personnalité toute entière de s'éveiller et de s'affirmer.

Durée :

Ce projet est défini pour une durée allant jusqu'à la fin du mandat soit mars 2020.

Objectifs Educatifs :

Dans cet esprit l'action jeunesse de La Roquebrussanne a pour objectifs de :

Favoriser la socialisation de l'Enfant :

- Par un apprentissage du respect des autres et de lui-même en ayant la possibilité de vivre des situations différentes
- Favoriser les activités de groupe, les rencontres, les échanges, l'entraide entre tous les acteurs de la vie en collectivité.
- Lui permettre d'être un individu lucide capable d'affronter la société telle qu'elle est, d'y vivre tout en la contestant, d'avoir les moyens d'agir sur elle pour la transformer, pour l'améliorer.

Favoriser la citoyenneté :

- Favoriser et accompagner la parole et l'expression des enfants
- Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable.
- Permettre de découvrir son environnement humain, culturel et les richesses patrimoniales
- Favoriser un fonctionnement démocratique où chacun est conscient des droits et devoirs qui sont les siens, dans la communauté d'enfants comme dans la vie collective.
- Lui permettre d'avoir une attitude responsable : respecter l'autre dans son individualité, son intégrité et ses différences.
- Reconnaître l'Enfant comme un futur citoyen.

Avoir une démarche laïque :

- Reconnaître à l'enfant le droit à la différence.
- Favoriser son accès aux savoirs les plus larges possibles pour aller vers la plus grande égalité des chances.
- Favoriser les solidarités, sociales, économiques, les libertés et le sens des responsabilités individuelles.
- Aider l'enfant à mieux maîtriser le milieu de vie et développer ses capacités d'analyse.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant, être global :

- Proposer des rythmes de vie adaptés à ses besoins
- Développer son autonomie
- Permettre le développement des capacités créatives et des prises de responsabilité
- Valoriser les pratiques d'activités artistiques.
- Lui permettre d'affirmer sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.

Prendre en compte et respecter les besoins de l'enfant, être unique :

- Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant ;
- Hygiène, nourriture, sommeil ;
- Enrichir l'environnement afin de répondre aux différents stades de développement de l'enfant (jeux fonctionnels, d'initiation, de règles....) ;
- Permettre de penser, d'agir, de choisir, de s'exprimer ;
- Favoriser et diversifier les échanges ;
- Développer la curiosité ;
- Permettre l'acquisition de connaissances par l'expérimentation ;
- Nourrir et favoriser la créativité et l'imaginaire ;
- Favoriser toutes les formes d'expression ;
- Créer un climat de sécurité affective (surtout pour les tous petits).

Favoriser le lien avec les parents :

- Faciliter les échanges lors des temps d'accueil, utiliser les supports adaptés pour la communication,
- Accompagner les parents pour une bonne compréhension des projets des structures éducatives.
- Prendre en compte l'avis des parents.

Respecter son environnement :

- Sensibiliser les enfants au respect du milieu naturel,
- Promouvoir une démarche de développement durable et solidaire.

L'action jeunesse de La Roquebrussanne doit être un moyen réaliste d'atteindre ces objectifs dans une continuité éducative.

Pour cela, les enfants accueillis seront encadrés par un personnel compétent, responsable et formé, qui proposera diverses activités dans l'esprit d'un projet pédagogique discuté.

« Tu me dis, j'oublie, tu m'enseignes, je me souviens, tu m'impliques, j'apprends » Benjamin Franklin